

PROJET PEDAGOGIQUE

PLAINES DE VACANCES

Introduction	3
Finalité / Ambition	3
Objectifs généraux	3
Objectifs opérationnels	4
1) L'épanouissement des enfants est au centre du projet.	4
Concrètement, cela signifie	4
2) L'encadrement des groupes et le rôle de l'équipe d'animation	4
L'équipe d'animation	5
3) L'accueil des enfants à besoins spécifiques	8
4) Les activités	9
L'ACTIVITE LUDIQUE	9
L'ACTIVITE CREATIVE	10
L'ACTIVITE CULTURELLE	10
L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	10
La méthodologie	11
5) Modalités pratique	12
Les horaires	12
Les ressources matérielles	13
Le public	13
L'alimentation	13
6) Les parents	14
7) Financement	1.4

Introduction

Depuis 1987, l'ASBL ideji organise des plaines de vacances multi -ctivités dans les quatre écoles communales de Woluwe-Saint-Pierre et ce, durant chaque période de vacances scolaires.

Depuis 2017, afin de varier l'offre de service et en réponse à une demande du public, ideji organise également des stages à thème pour les 7 à 12 ans.

Depuis l'été 2021, des stages à thème sont aussi proposés pour les enfants de 3 à 6 ans.

Finalité / Ambition

Favoriser et faciliter la participation des enfants et des jeunes adultes à la vie sociale en proposant des animations durant les temps d'accueil extrascolaire, pendant la période scolaire et hors période scolaire.

Objectifs généraux

Au travers des animations proposées, ideji vise l'épanouissement global de l'enfant en lui proposant des activités de développement adaptées à ses capacités et à son rythme notamment dans le choix des activités, en prenant en compte les spécificités de l'enfant,

Les enfants et les jeunes adultes qui participent à nos plaines de vacances sont à la fois au centre du projet d'accueil et en sont les acteurs. C'est en cela qu'ideji se veut être une plaine de jeu alternative, une plaine où les organisateurs sont conscients qu'un projet éducatif est nécessaire à l'épanouissement et aux loisirs réels de l'enfant. Pour être une plaine de jeu alternative, le projet d'accueil d'ideji vise à atteindre les objectifs suivants :

- → être conscient de partager un projet éducatif global
- → construire une relation éducative basée sur le respect et la confiance réciproques entre animateurs, animés et parents
- → développer les valeurs de tolérance, de respect et de solidarité
- → respecter les convictions idéologiques, philosophiques et/ou politiques des enfants, des parents et des animateurs
- → accompagner le rythme de développement de l'enfant
- → permettre l'épanouissement individuel
- → favoriser l'esprit critique et la remise en question
- → favoriser la prise de conscience de soi et des autres
- → favoriser la confiance en soi
- → créer un "esprit vacances"

→ Créer une atmosphère de détente en tenant compte du contexte scolaire mais en essayant de s'en détacher. L'amusement, la détente et le plaisir doivent guider les moments d'accueil extrascolaire.

Objectifs opérationnels

1) <u>L'épanouissement des enfants est au centre du projet.</u>

Concrètement, cela signifie:

- → La mise en valeur de la créativité de l'enfant
- → L'utilisation du jeu comme outil éducatif et d'apprentissage
- → La collaboration avec les parents, ce qui sous-entend un effort de la part de l'équipe d'animation pour créer un espace où la relation est possible.
- → Tenir compte de la nécessité pour l'enfant d'une activité culturelle développant sa curiosité du monde qui l'entoure.
- → Initier l'enfant dans son rôle de citoyen en le rendant "critique" et tolérant vis-à-vis de "l'autre", qui peut être différent.
- → Adapter nos activités au rythme de développement des enfants, et leur proposer des aventures adaptées à leur âge, envies, particularités, ...

Ces objectifs s'entendent en gardant à l'esprit que la sécurité et la rigueur sanitaire restent un préalable à toute organisation d'animations avec des enfants.

2) L'encadrement des groupes et le rôle de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est le garant et l'initiateur des activités favorisant l'épanouissement des enfants. Le projet d'accueil d'ideji, centré sur l'épanouissement des enfants, vise également un objectif d'auto-formation et d'apprentissage de la vie professionnelle. L'équipe d'animation est acteur et garant du projet pédagogique. Nous attendons de la part de nos animateurs :

- → Qu'ils prennent part à la construction du projet pédagogique au travers de leurs initiatives, de leurs retours et des échanges entre animateurs, coordinateurs et responsables pédagogiques.
- → Une réelle autonomie dans l'animation.
- → Qu'ils fassent preuve de solidarité envers leur équipe.
- → Qu'ils participent à la vie de l'association.
- → Qu'ils veillent à l'adéquation entre leurs actions et le présent projet d'accueil.

En plus des membres permanents d'ideji, l'équipe d'animation est composée de coordinateurs et d'animateurs ayant une réelle expérience dans le domaine de l'animation.

L'encadrement des groupes

L'équipe d'encadrement sur les plaines d'activités se compose :

- D'un responsable pédagogique assurant la liaison entre les différents lieux d'activités et le bureau d'ideji.
- D'un coordinateur par lieu d'activité, en charge de la supervision de son lieu d'activité et de l'accueil des parents.
- D'un animateur responsable par groupe

Jusqu'à présent, nous prévoyons 1 animateur pour 8 enfants âgés de 2,5 ans à 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants âgés de 6 à 12 ans (cf. normes ONE).

Les groupes sont constitués sur base du critère de l'âge. Les enfants sont répartis selon quatre tranches d'âges :

- Un groupe de jaunes composé d'enfants de 3 à 4,5 ans.
- Un groupe de verts composé d'enfants de 4,5 à 6 ans.
- Un groupe de rouges composé d'enfants de 6 à 8 ans.
- Un groupe de grands composé d'enfants de 8 à 12 ans.

Chaque animateur se voit attribuer un groupe dans une école prédéfinie, durant toute la semaine. Les enfants gardent ainsi, tout au long de leur stage, le(s) même(s) référent(s).

L'équipe d'animation

• LES ANIMATEURS

Le premier acteur permettant la mise en œuvre de ces objectifs est évidemment l'animateur, en tant que personne et membre d'une équipe.

Les animateurs sont tous âgés de plus de 18 ans ; la plupart d'entre eux ont plus de 20 ans et travaillent avec nous depuis plusieurs années.

Outre son rôle pédagogique vis-à-vis des enfants, ideji remplit également une mission importante vis-à-vis des animateurs eux-mêmes. Ils sont à un âge charnière (18-25 ans) et entrent doucement dans leur vie d'adultes.

À travers les animations, ideji leur offre souvent une première expérience professionnelle. Ces premiers pas dans la vie active orienteront leurs choix futurs et développeront leur confiance en eux et leur autonomie.

Le brevet, ou les études pédagogiques, restent, une assurance pour les organisateurs. Les animateurs brevetés ou assimilés possèdent déjà une bonne formation de base (Cemea, Les Scouts, CFA, Mutualité, études à orientation éducatives...). Considérant que nous avons un rôle à jouer dans la formation de futurs encadrants, nous accueillons des stagiaires durant les vacances.

Les animateurs chargés d'un groupe sont les premiers responsables des activités.

Ils ont un <u>cadre horaire</u> et une <u>contrainte d'équilibre entre les activités sur la plaine et les activités extérieures</u> (cf. le point "Activités"). D'où la nécessité pour eux de travailler ensemble et de préparer leur(s) semaine(s). Cette liberté d'action leur permet aussi d'exploiter leur imagination et leurs

compétences personnelles. Le coordinateur reste, bien sûr, le "garde-fou", mais aussi le "soutien logistique" du projet d'animation de l'équipe.

Gérer un groupe d'enfants, travailler en équipe, partager des activités avec des collègues, respecter un cadre de travail et les règles qui y sont liées tout en développant sa créativité, voilà de nombreux défis que le jeune animateur va relever. Tout un apprentissage à la vie professionnelle qu'ideji encourage!

Le recrutement des animateurs

L'organisateur se doit de prévoir une filière d'engagement judicieuse, ne se basant pas uniquement sur un CV ou un brevet mais aussi sur la sensibilité et l'expérience acquise.

Nous considérons que les titres et brevets ne suffisent pas pour considérer les jeunes comme formés. Ideji en tant qu'organisateur se doit d'offrir aux animateurs une formation continue sur le terrain. Cette formation est assurée par le personnel d'ideji ou les coordinateurs qui transmettent leurs savoirs et leurs expériences du terrain. Une attention particulière est apportée aux nouveaux engagés qui débutent leur expérience lors de l'accueil extrascolaire ou sur nos plaines.

Nous procédons régulièrement à des évaluations. Ainsi, durant les plaines, en milieu de semaine nous procédons à une évaluation des animateurs par le coordinateur.

Pour ce faire, nous demandons aux animateurs de remplir une grille d'auto-évaluation. Cette dernière sera vue et discutée avec le coordinateur présent sur place. Il fera à ce moment-là des retours sur ce qu'il a pu observer, sur les forces et/ou les points à améliorer de l'animateur. Cette « évaluation » faite en milieu de semaine permet à l'animateur de poursuivre le travail bien accompli et de mettre en application les éventuelles remarques qui lui auront été faites.

Lors de leur engagement chez ideji, les animateurs sont reçus en entretien par la coordinatrice des stages de vacances. Cette rencontre permet à l'animateur de prendre connaissance du projet pédagogique et des spécificités de nos stages. La coordinatrice présentera aussi aux animateurs la liste de matériel qu'ideji possède ainsi qu'un exemple de planning fictif qui respecte le projet pédagogique.

Chaque animateur doit envoyer son planning d'activité à la coordinatrice des plaines de vacances deux semaines avant la plaine. Le planning est analysé et un retour est fait aux animateurs. (V. Méthodologie)

• LES COORDINATEURS

Les animateurs sont encadrés, tout au long de la semaine, par des coordinateurs.

Le coordinateur doit connaître le fonctionnement des plaines mais aussi avoir une expérience certaine en animation.

Son rôle est de veiller au bon déroulement des activités (pédagogie, logistique, qualité, sécurité) en apportant des idées, des conseils d'animation et d'encadrement et faisant respecter les règles de base du fonctionnement des plaines.

Le coordinateur prend en charge une école durant toute la semaine. Il est le représentant de celle-ci et doit se mettre au courant de toutes les informations concernant son lieu de travail (connaissance du lieu, de l'équipe, des animations proposées, des éventuelles spécificités des enfants ou administratives).

L'évaluation des coordinateurs se fait de manière hebdomadaire par le responsable pédagogique. Tout comme pour les animateurs, les échanges se basent sur une autoévaluation faite par le coordinateur.

Le rôle du coordinateur durant les plaines

- ° Être le relais entre le responsable pédagogique (ideji) et les animateurs.
- Soutenir l'équipe d'animation dans son travail d'animateur en partageant son savoir-faire.
- ° S'assurer du bon respect du projet pédagogique en étant conscients qu'un projet éducatif est nécessaire à l'épanouissement et aux loisirs réels de l'enfant.
- ° Créer un climat de confiance où le dialogue et le respect sont possibles.
- ° Les coordinateurs accompagnent les différents groupes à la piscine et lors de sorties ou visites à l'extérieur.
- Organiser des évaluations dont le but est de transmettre leur savoir et expérience afin d'offrir aux animateurs un feedback dans le cadre de leur formation continue. Les réunions sont aussi l'occasion d'établir un dialogue constructif menant au débat et permettant l'évolution du projet pédagogique en lien avec la réalité de terrain.
- ° Organiser la logistique.
- ° Contact quotidien avec les parents, faire le lien entre la plaine de vacances et la famille.
- ° Assurer le respect des horaires, du règlement d'ordre intérieur et du règlement de travail.

Le recrutement des coordinateurs

Les coordinateurs sont **tous des anciens animateurs d'ideji**. Les anciens animateurs possédant un titre ou diplôme pédagogique ont la possibilité de rejoindre l'équipe de coordination.

Cette filière d'engagement facilite la communication et permet aux animateurs d'évoluer au sein de l'organisation. Elle permet aussi d'assurer une continuité au projet d'accueil.

• LE RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Le responsable pédagogique doit connaître le fonctionnement des plaines (organisation, pédagogie, encadrement...).

Sa mission sera de « coacher » les coordinateurs tout au long de la semaine, de les seconder dans leur mission si nécessaire.

Le responsable pédagogique doit avoir une vue globale sur le travail effectué en aval. Il est donc essentiel qu'il partage des moments, échange des contacts avec tous les intervenants (coordinateurs, animateurs, enfants et parents).

Le rôle du responsable pédagogique

- ° Créer le lien entre ideji et l'équipe de coordination et d'animation
- ° Organiser la réunion de préparation rassemblant les différents coordinateurs.
- ° S'assurer du relai entre les coordinateurs et les animateurs.
- ° Gérer les diverses réservations.
- Prendre en charge les différents achats, dépenses des sorties, distribution de cartes de transport.
- ° Coacher les coordinateurs dans leurs tâches.
- ° Prendre en charge les enfants malades ou blessés
- ° S'assurer du bon fonctionnement dans les différentes écoles en passant au moins 1 fois par jour dans chacune d'elle.
- ° Superviser l'évaluation des animateurs en fin de semaine faite par l'équipe de coordinateurs.
- ° Organiser la réunion de fin de semaine avec l'équipe de coordinateurs.
- ° Pouvoir assurer une formation continue auprès des coordinateurs.

Le recrutement du responsable pédagogique

Les responsables sont les membres fixes de l'équipe d'ideji ainsi que des anciens coordinateurs choisis par l'organisation.

3) L'accueil des enfants à besoins spécifiques

L'ASBL ideji accueille depuis de nombreuses années les enfants à besoins spécifiques sur ses plaines de vacances et cette inclusion nous tient à cœur.

Une collaboration avec la Luape, ludothèque adaptée aux personnes à besoins spécifiques et réalisant des formations, a lieu depuis 2021 sur nos plaines de vacances. Cette ASBL rencontre les enfants, accompagnés de leurs parents, en amont et accompagne nos animateurs en début de plaine

afin de leur fournir du matériel et des informations utiles pour encadrer au mieux l'enfant porteur de handicap.

Il est ressorti, en fin d'année 2022, que cette collaboration n'était pas suffisante pour pouvoir accueillir de manière optimale les enfants à besoins spécifiques et assurer tant leur sécurité que leur bien-être au sein de nos plaines. En effet, une grande partie de nos animateurs ne sont pas formés dans ce domaine et n'arrivent pas toujours, malgré l'accompagnement de la Luape, à encadrer correctement leur groupe.

Nous réfléchissons actuellement à l'amélioration de ce partenariat avec la Luape. Un réel besoin de formation de nos animateurs et/ou d'une personne supplémentaire en cas d'inclusion est ressorti de nos observations.

Les parents désirant inscrire leur enfant à besoins spécifiques peuvent prendre contact avec nos bureaux. Nous les dirigerons, s'ils le désirent, vers la Luape pour établir un plan d'accompagnement.

4) Les activités

Les activités se déroulent dans les quatre écoles communales de Woluwe-Saint-Pierre. Cela encourage la proximité et privilégie la qualité à la quantité en évitant une trop forte concentration d'enfants sur un même lieu. Cela rend les plaines d'ideji plus humaines, plus à l'échelle de l'enfant mais aussi cela permet de favoriser la cohésion entre les groupes au sein de chaque école.

Les animateurs proposent aux enfants des activités et restent à l'écoute de leurs suggestions. Cela permet d'adapter l'activité et de réajuster le programme des jours suivants.

Le programme résulte d'une étroite collaboration entre les enfants et les animateurs.

Ideji propose deux types de stages, les stages multi-activités et les stages à thèmes.

Si les premiers sont prévus dans l'ensemble des écoles, les stages à thèmes, pour leur part, ne sont prévus que dans une seule des écoles selon la disponibilité des locaux.

- Les stages multi-activités

Les plaines d'ideji proposent des animations multi-activités. Les animateurs et leur groupe d'enfants composent ensemble leur semaine de vacances et chacune des activités est adaptée au rythme des enfants. De petites activités de transition sont organisées afin de permettre aux enfants de se préparer à l'activité suivante (échauffement, relaxation...).

Le cadre posé par ideji distingue 4 types d'activités qui doivent faire partie de la semaine de l'enfant : l'activité ludique, créative, culturelle et sportive. Ces quatre activités ne sont pas figées, au contraire, elles s'imbriquent et se renforcent. Des activités plus libres sont également organisées durant la journée pour laisser l'enfant développer sa créativité et lui laisser la liberté de choisir.

• L'ACTIVITE LUDIQUE

Le jeu est inhérent au développement des individus. L'être humain se construit, se confronte à l'autre et au réel par le jeu.

Le jeu peut être spontané ou dirigé et il convient d'équilibrer ces phases de jeu : celui que l'animateur organise, si possible avec les enfants, et les phases de jeu non-structuré. Il est clair qu'un moment non structuré ne signifie pas le repos de l'animateur ; il reste avec les enfants, participe à leurs jeux et assure leur sécurité.

Le jeu est source d'apprentissage. En jouant les enfants s'approprient de nombreuses règles de savoir-vivre en collectivité. Ce faisant, ils se forment à la vie citoyenne et se prémunissent naturellement d'adopter des comportements agressifs ou violents. Jouer, c'est susciter l'imagination des petits et des grands.

L'ACTIVITE CREATIVE

L'objectif est de permettre l'expression individualisée de chacun, tout en utilisant le groupe comme moteur et comme cadre. Observer, laisser surgir les besoins, les attentes pour mieux pouvoir y répondre, proposer des pistes d'exploration nouvelles et valoriser les productions...

L'activité créative peut se présenter de diverses manières : peinture aux doigts, plâtre, chants et contes, danses, activités nature, collages, masques, graffiti, cuisine, improvisation théâtrale...

La créativité de l'enfant ne doit pas être "parfaite" aux yeux de l'adulte. L'important est que l'enfant soit content du résultat qu'il a lui-même obtenu. <u>Il faut donc éviter de préparer les ateliers de</u> manière telle que la créativité de l'enfant ne puisse s'exprimer.

• L'ACTIVITE CULTURELLE

Elle est prise dans son sens le plus large possible : tout ce qui forme l'enfant dans le cadre de sa vie sociale et de ses expressions artistiques. Cela met sur le même pied une visite au Musée d'Art Moderne et celle d'une ferme. Pour l'enfant, il s'agit d'un tout dans lequel il va puiser des connaissances qui deviendront plus tard son bagage culturel.

Exemples : rencontre avec un artisan, des musiciens, une troupe de comédiens, un clown ; visites d'expositions et de musées, spectacles jeune public, ...

Ce type d'activité ne peut-être continue, mais elle peut être le point de départ ou l'aboutissement d'une animation à thème ;

Par les visites et activités culturelles extérieures, l'enfant se forge, petit à petit, un esprit critique. Il constate et analyse les diverses expressions culturelles, il acquiert le sens de la tolérance et de la différence. Le rôle de l'animateur est, ici, primordial : relever les questions des enfants, en discuter avec eux et profiter de ces moments pour compléter cette initiation à la citoyenneté par d'autres activités, créatives, par exemple.

L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les activités sportives sont l'occasion de bouger, de courir, de s'initier à une nouvelle activité. Les vacances peuvent être un moment choisi pour ce type d'initiation.

Les animateurs proposent aux enfants activités sportives diverses et variées.

Pour les plus grands (6-12 ans), des découvertes de différents sports : mini basket, base-ball, escalade, minigolf, tennis, bowling... et pour les plus jeunes : jeux psychomoteurs, jeux rythmiques, jeux de ballons.

L'activité physique développe chez l'enfant, la connaissance de son corps et de sa place dans l'espace, la solidarité d'équipe, la continuité dans l'effort, etc.

Régulièrement, les enfants se rendent à la piscine de Woluwe-Saint-Pierre. Pour des raisons de sécurité et organisationnelles les activités piscines sont proposées pour les enfants à partir de 4,5 ans. Pour les plus jeunes, il s'agit parfois de la première expérience. L'approche de l'eau en piscine est un moment capital : l'odeur, la sonorité, le bruit, l'espace sont tous des éléments qu'il faut apprendre à l'enfant à maîtriser. La sécurité et l'hygiène font partie intégrante de ce type d'activité.

Les activités sportives sont aussi l'occasion de rencontres avec d'autres groupes d'enfants, d'une autre plaine d'ideji ou d'une autre association : journées olympiques, rencontres de base-ball, ...

- Les stages à thème

Ces stages sont des animations plus spécifiques centrées sur une compétence précise ou une thématique.

Du stage de stylisme au stage de choco-pâtisserie en passant par la création de costumes, nos thèmes sont divers et variés et changent de vacances en vacances en vue d'assurer une variété dans les propositions. Comme pour nos stages multi-activités, nous sommes soucieux d'offrir un stage de qualité. Le petit « plus » étant qu'ils sont encadrés par des professionnels de la thématique proposée (styliste, pâtissier, costumier, secouriste, chocolatier, ...).

A l'origine du projet, ces stages ont été conçus pour les enfants de 7 à 12 ans, faisant suite à une demande des parents. Ils sont, depuis l'été 2021, ouverts également aux enfants à partir de 3 ans avec des thématiques plus enfantines (initiation musicale, Disney, Chevaliers, ...).

Comme l'ensemble de notre offre de stage, les stages à thème ne sont pas figés et évoluent au fil des intervenants rencontrés mais également des envies de leurs destinataires principaux : les enfants !

La méthodologie

Chaque animateur doit envoyer son planning d'activité à la personne responsable des plaines des plaines de vacances une à deux semaines avant les plaines. Le planning est analysé et un retour est fait aux animateurs.

Ensuite, le premier jour des plaines en fin de matinée chaque animateur présente son planning au coordinateur.

Ils peuvent ainsi profiter de la matinée pour adapter leur planning en fonction du groupe qui leur a été confié.

Ces adaptations peuvent tenir compte:

- des souhaits exprimés par les enfants
- des changements météorologiques
- de la dynamique du groupe

- ...

Le coordinateur analyse soigneusement les plannings qui lui sont soumis et revoit avec les animateurs les éventuels changements à opérer.

Le coordinateur doit veiller à ce que le planning proposé respecte le projet pédagogique. Le cas échéant, il accompagne l'animateur en vue d'effectuer les modifications.

L'après-midi de la première journée de stage, les coordinateurs préparent le matériel demandé par les animateurs pour le reste de la semaine. Ils établissent également une liste du matériel manquant afin que le responsable pédagogique puisse faire les courses et redistribuer le matériel dans les différents lieux d'accueil.

Ce sont les animateurs et les coordinateurs qui assurent les temps de garderie. Cela facilite la communication avec les parents et rassure les enfants de retrouver des visages connus en début et en fin de journée.

Lors de ces moments d'accueil, les animateurs peuvent expliquer aux parents ce que les enfants ont fait durant la journée mais aussi ce qu'ils vont être amenés à faire durant la semaine. Ainsi, les parents vont pouvoir échanger avec leur enfant sur ce qu'il a fait pendant la journée et le préparer aux activités à venir.

Nous demandons aux animateurs d'être tous présents à la garderie du lundi matin ainsi qu'à celle du vendredi soir.

L'objectif est double:

- Cela permet à chaque enfant d'être accueilli par l'animateur avec qui il passera la semaine.
 C'est l'occasion également de rassurer le parent et de communiquer sur les spécificités propres à chaque enfant.
- La garderie du vendredi soir permet aux animateurs de communiquer avec les parents sur la manière dont s'est déroulé le stage. Si un problème survient plutôt dans la semaine, les animateurs doivent communiquer avec les personnes qui assurent la garderie afin que l'information soit relayée aux parents.

5) Modalités pratique

Les horaires

Les activités se déroulent du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h00 à 17h00. Les enfants sont accueillis entre 8h00 et 9h00. Le départ des enfants s'effectue entre 17h00 et 18h00.

A l'école du Centre, il est possible de procéder à une inscription à la journée, contrairement aux autres écoles où l'inscription est hebdomadaire.

Les lieux d'accueil

Nous accueillons les enfants sur 4 sites :

- L'école communale de Stockel (stages pour les enfants âgés de 3 à 12 ans) située au 61, rue Henri Vandermaelen à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.
 Nous avons accès au réfectoire, à la cuisine, à la cour de récréation, à une salle de sieste, à la salle de gym, au petit jardin des maternelles et à la salle de psychomotricité.
- L'école communale de Chant d'Oiseau (stages pour les enfants âgés de 3 à 12 ans) située au 62, avenue des Eperviers à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

Nous avons accès aux cours de récréation, au réfectoire et à la cuisine, à un local de sieste, un autre local pour les petits et à la salle de gym.

- L'école communale du Centre (stages pour les enfants âgés de 2,5 à 6 ans) située au 28/30 avenue Charles Thielemans à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.
 Nous avons accès à la cour de récréation, à la salle de gym, à un local de sieste, au réfectoire et à la cuisine.
- L'école communale de Joli-Bois (stages pour les 3 ans à 12 ans), située au 3, Val des Epinettes à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.
 Nous avons accès à la cour de récréation, à la salle de gym, aux réfectoires et à la cuisine.

Une convention lie **ideji** et la commune de Woluwe-Saint-Pierre pour l'organisation des plaines de jeux.

Il n'y a aucune ingérence de la commune, ni au niveau du projet pédagogique, ni dans l'organisation concrète. Nous accueillons tous les enfants, peu importe leur commune de résidence.

Les ressources matérielles

Ideji ASBL met à disposition des enfants tout le matériel nécessaire pour les activités, à savoir :

- matériel pour les activités créatives : crayons, marqueurs, feuilles, peinture, ciseaux, colle, paillettes, gommettes, plumes, papiers en tout genre, ...
- matériel pour les activités sportives : ballons, raquettes, rubans GRS, sticks de hockey, parachute, cônes, ...
- matériel pour les activités culinaires
- matériel pour les activités musicales : maracas, tambourin, djembé, ...
- Tickets STIB pour les trajets en transports en commun
- Tickets piscine pour les sorties piscine
- Etc...

Le public

Les animations s'adressent aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans.

Tous les enfants de Woluwe-St-Pierre et des autres communes sont les bienvenus, dans la limite des places disponibles.

L'alimentation

Les stages d'ideji ont la particularité de proposer des repas chauds aux enfants dont les parents en font la demande lors de l'inscription en stage multi-activités. Pour ce qui est des stages à thèmes, la situation est quelques peu différentes. En fonction de la thématique du stage, le repas chaud pourra ou non être proposé. En effet, dans le cas de certains thémes, les enfants sont souvent en sortie durant le temps du repas et un repas pique-nique est plus approprié voire parfois constitue une partie de la dynamique même de la sortie.

6) Les parents

Si l'enfant est le principal concerné par l'animation, le rôle des parents n'est pas à négliger. Ainsi, ideji propose un partenariat éducatif entre les équipes d'animateurs et les familles.

Ce sont les parents qui, au départ, amèneront l'enfant à considérer les activités de manière positive. Ce sont eux aussi qui font le lien entre la plaine de jeux et la famille. D'où l'intérêt de ce partenariat entre l'équipe d'animation et les parents.

Au moment de la première inscription, les parents sont les bienvenus afin de leur expliquer le fonctionnement général des plaines et le projet d'accueil. C'est également l'occasion de dissiper certaines craintes et de les responsabiliser face à l'animation. Cette relation est la base d'un "contrat de confiance" qui doit lier les organisateurs et animateurs aux parents. Elle permettra une meilleure compréhension mutuelle et une approche plus adéquate de l'enfant, de part et d'autre.

Nous veillons lors de l'inscription à nous renseigner auprès du parent de spécificités éventuelles de l'enfant qui sont communiquées à l'animateur afin qu'il y soit attentif de la semaine.

Durant la(les) semaine(s) d'animation, cette relation est prolongée par le contact quotidien indispensable, le matin et le soir, entre l'animateur et le parent.

Pour inscrire leur enfant aux activités d'ideji, les parents s'acquittent des frais de participation. Ceuxci ne doivent pas constituer un frein à l'inscription de leur enfant aux activités (voir point suivant : Financement).

7) Financement

On ne peut parler d'animations sans parler de moyens financiers ; une plaine de jeux coûte en encadrement, déplacements, activités extérieures, assurances...

Afin de nous assurer que le prix de l'inscription ne soit pas un frein à la participation de tous les enfants, nous avons fixé les frais de participation à un tarif abordable.

Les frais de participation varient selon la nature du stage. Dans tous les cas, les frais comprennent les animations ainsi que le temps de garderie du matin et du soir.

Le coût du stage s'élève à 95€ pour une semaine de multi-activité, ce qui revient à 19€/jour/enfant. Pour une inscription à la journée, le prix s'élève à 21€/jour/enfant.

Pour les stages à thème, étant donné le contenu spécifique et la formation particulière des intervenants, cela engendre une adaptation du prix du stage. Le prix varie entre 100 et 150€.

Nous travaillons aussi avec le CPAS et le SAJ afin que les parents qui ont des moyens de subsistance insuffisants puissent quand même inscrire leur(s) enfant(s) aux stages organisés par ideji.